

Lannion, le 8 juin 2023

Mobilités : les nouveautés

De nombreuses évolutions et nouveautés concernent les mobilités sur le territoire de Lannion-Trégor Communauté. Elles vous sont présentées ci-après.

Transport scolaire 2023/2024

Lannion-Trégor Communauté gère tous les transports scolaires sauf ceux des communes de Coatacorn, Caouënnec-Lanvézéac, Cavan et Plougras, ainsi que les circuits qui sortent du territoire de LTC, pour lesquels les lignes de transport scolaire sont gérées par BreizhGo. Au total, plus de 3 600 élèves sont transportés quotidiennement, répartis sur une cinquantaine de circuits scolaires et sept lignes régulières (A, B, C, D, E, F et 30).

Mise en place d'une tarification solidaire

Pour la rentrée scolaire 2023/2024, une nouvelle tarification est mise en place pour accompagner les foyers les plus modestes dans l'accès au transport scolaire.

Le tarif appliqué est dorénavant calculé en fonction du quotient familial du foyer. Le détail des différents tarifs (de 89,30 € à 180,30 €) est disponible sur le site de Lannion-Trégor Communauté : www.lannion-tregor.com

La gratuité est maintenue pour les familles nombreuses à partir du 4^e enfant inscrit. Concrètement, les familles les plus modestes (quotient familial mensuel inférieur à 1 000 €, correspondant aux 2 premiers déciles) verront le tarif d'abonnement scolaire de leur enfant baisser, tandis que le tarif augmentera pour les familles les plus aisées (quotient familial supérieur à 2 101 €, correspondant aux 2 derniers déciles).

Une nouvelle plateforme d'inscription en ligne

La mise en place de cette nouvelle grille de tarifs s'accompagne d'une nouvelle plateforme d'inscription au service qui permettra notamment la gestion des nouveaux justificatifs à fournir pour pouvoir prétendre au tarif solidaire (justificatif de quotient familial et livret de famille). Cette nouvelle plateforme permettra également de faciliter la diffusion de l'information en cas de perturbation sur les circuits scolaires.

Ce changement de plateforme implique que les familles recréent un identifiant et un mot de passe de connexion.

Pour s'inscrire, rendez-vous sur : <https://transport-scolaire.lannion-tregor.com/>

Inscriptions jusqu'au 15 juillet

Comme les années précédentes, l'inscription avant le 15 juillet est incitée ; elle permet d'évaluer avant la rentrée scolaire le besoin en conducteurs et en véhicules des différents circuits scolaires et de les adapter si nécessaire.

À partir du 16 juillet, une majoration de 31,50 € sera appliquée sur tous les tarifs des inscriptions au transport scolaire.

Lignes régulières du réseau TILT (à partir du 8 juillet 2023)

Passage aux horaires d'été

À partir du samedi 8 juillet et jusqu'au dimanche 3 septembre inclus, le réseau TILT passe à l'heure d'été.

Comme l'été dernier, le circuit de la ligne B s'étend pour desservir les plages de Beg Léguer.

A noter également, des changements sur les horaires des lignes D et E, afin d'ajuster les correspondances avec les arrivées et départs de trains TGV en gare de Lannion.

Enfin, les rotations du Macareux (reliant Trégastel et Louanec, en passant par Perros-Guirec et Saint-Quay-Perros) auront lieu toutes les demi-heures et tous les véhicules seront géolocalisables en temps réel sur l'application mobile Pysae (comme l'ensemble des bus et cars des autres lignes du réseau TILT).

Évolution des tarifs sur le réseau urbain et interurbain

Le montant de **l'ensemble des abonnements** (hebdomadaire, mensuel et annuel) va diminuer. L'objectif est double : inciter les Trégorrois à utiliser les transports en commun par abonnement et limiter le temps de vente de tickets unitaires dans les bus et cars (ces temps pouvant générer quelques retards). Lannion-Trégor Communauté a fait le choix de ne pas répercuter l'inflation et les hausses du prix de l'énergie sur ces tarifs.

Un nouveau titre de transport est également disponible : l'abonnement hebdomadaire à tarif réduit (pour les moins de 25 ans). Il complète l'offre d'abonnement hebdomadaire déjà existante en plein tarif. Ces abonnements hebdomadaires, valables sur 7 jours glissants, sont particulièrement adaptés pour les estivants souhaitant se déplacer en transport en commun durant leur séjour.

Le tarif du ticket unitaire disponible en vente à bord des véhicules de transport en commun, qui n'avait pas évolué depuis 2016, va passer à 1,40 € (contre 1,20 € précédemment).

Le détail des tarifs est disponible sur le site de Lannion-Trégor Communauté : www.lannion-tregor.com

Pour rappel, les différents titres de transports peuvent être achetés auprès des offices de tourisme et via l'application « e-ticket TILT » (disponible gratuitement sur les stores d'applications mobiles).

Expérimentation d'une offre de transport en commun le dimanche soir

La rentrée prochaine va voir arriver de nouveaux étudiants sur le territoire, plus nombreux que les années précédentes. Pour accompagner ces étudiants et faciliter l'accès aux logements excentrés de la gare, Lannion-Trégor Communauté souhaite expérimenter une ligne de transport en commun le dimanche soir pour permettre aux étudiants de relier la gare de Lannion et l'IUT. Le contenu de cette nouvelle expérimentation est en cours de définition pour s'adapter au mieux aux horaires de trains arrivant en gare de Lannion.

Services de transport à la demande (à partir du 8 juillet 2023)

Tarifs des transports à la demande (Mobili TILT, Taxi TILT et Allô TILT)

À partir du 8 juillet, une augmentation des tarifs de 5%, correspondant à l'inflation et à l'augmentation du coût des énergies, est appliquée sur les formules Mobili TILT et Taxi TILT, accessibles sous conditions de ressources.

Par ailleurs, les seuils d'accès à ces services de transport évoluent. Ainsi, à partir du 8 juillet, Mobili TILT et Taxi TILT sont accessibles aux personnes ayant un quotient familial inférieur à 1680 € par mois (au lieu de 1600 € précédemment).

Pour rappel, Allô TILT est quant à lui un service de transport à la demande accessible à tous, sans condition de ressources. Le tarif est identique à celui des lignes régulières du réseau TILT.

Accessibilité des transports pour les personnes handicapées

Gratuité pour l'accompagnateur d'une personne à mobilité réduite

Lannion-Trégor Communauté fait de l'accessibilité aux transports une priorité. Ainsi, une modification des règlements des transports a été décidée lors du dernier Conseil communautaire pour faciliter l'accessibilité du réseau de transports en commun et des services de transport à la demande aux personnes handicapées.

À partir du 8 juillet, le trajet est gratuit pour l'accompagnateur d'une personne titulaire d'une carte mobilité inclusion (stationnement, priorité ou invalidité) ou d'une carte d'invalidité supérieure à 80%.

Pour que l'accompagnateur puisse bénéficier de cette gratuité, l'usager doit présenter au conducteur son titre de transport ainsi que sa carte mobilité inclusion ou sa carte d'invalidité à 80%.

Nouvelles offres Vélek'tro « famille »

Des vélos biporteurs et rallongés en location à partir du 20 juin

Dans le cadre du développement des mobilités électriques et de l'expérimentation d'une offre Vélek'tro « bien-être » et « famille », de nouveaux types de vélos vont être proposés à la location.

L'offre de location « famille » est une offre de vélos adaptés aux familles ayant de jeunes enfants. Elle est composée d'un parc de deux vélos à assistance électrique cargos « Vélek'tro biporteur » et de cinq vélos à assistance électrique rallongés « Vélek'tro rallongé ».

Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial :

Abonnement *	Tranche 1 QF < 1260	Tranche 2 1260 < QF < 1680	Tranche 3 QF > 1680	Dépôt de garantie ⁽¹⁾
Mensuel	33 €	42 €	74 €	800 €
Durée	3 mois maximum			

* Assurance responsabilité civile incluse. Assurance vol en option.

QF : quotient familial.

L'ouverture à la location, par pré-réservation, est prévue le 20 juin 2023 à 14h.

La pré-réservation s'effectuera, comme pour les locations longue durée des Vélek'tros classiques, sur le site velektro.locvelo.com

A venir cet été : une offre de vélos « bien-être » adaptés aux personnes ayant des troubles de l'équilibre, de motricité ou ne pouvant pas faire du vélo classique. Elle est composée d'un parc de 3 tricycles « Vélek'tro tricycle ».

Toutes les modalités sont à retrouver sur le site : www.lannion-tregor.com rubrique Déplacements > Mobilités électriques

Vente de Vélek'tro très prochainement

41 Vélos à assistance électrique de la marque B2ebike seront mis en vente très prochainement.

C'est le principe du tirage au sort qui a été retenu pour cette vente : les inscriptions se feront via la page Vélek'tro sur le site www.lannion-tregor.com jusqu'au jeudi 22 juin 2023, 12h. Le tirage au sort aura lieu le vendredi 23 juin 2023, à 14h, sous contrôle d'huissier.

Renseignements et informations

Plateforme relation usagers :

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00

Tél. : 02 96 05 55 55

Mail : info-usagers@lannion-tregor.com

CONTACT PRESSE

Direction de la communication

Tél. 02 96 05 91 37 / mail : communication@lannion-tregor.com